

École Primaire Les Hirondelles

17 Place Gambetta

37 130 Mazières de Touraine

Compte-rendu du conseil d'école n°3 du mardi 27 juin 2023 de 17h30 à 19h30

Année 2022 / 2023

Présents

M. Eloy, Maire de la commune,
Mme Fleury, représentante Mairie
Mmes Chalon, André, Cheminard, Beaupuy Eloy, André, Massot, Deschamps, Aspe, Le béhec,
M. Huart, parents d'élèves élus
Mmes Cornic, Guibert, Haude Gogué-Deroeck, Hidalgo, Lagasquie, André-Dervaux, M.Marcuzzi,
Mmes Ménager, Vatré, nouvelles enseignantes
Mme Jouillat, directrice

Absents excusés

M. Durand, IEN de la circonscription de Langeais
M. Gauthier, DDEN excusé
Mmes les membres du RASED

1. Bilan de l'année

L'année s'est bien déroulée malgré le nombre élevé de remplaçants dans la classe de CE2-CM1. Néanmoins, il y a eu 5 journées non remplacées sur l'ensemble de l'année.

Les sorties :

Merci à l'APE qui nous a aidé à financer nos projets de sorties tout au long de cette année.

- Les classes de PS-MS et PS-MS-GS se sont rendues à Parçay-les-Pins au musée Jules Desbois le 26 mai.
- Les classes de GS-CE1 et de CP sont allées au zoo de la Flèche le 1er juin
- La classe de CE1-CE2 se rendra au musée des Beaux Arts le 30 juin
 - La classe de CE2-CM1 visitera le Clos Lucé le 30 juin.

Se sont ajoutées à ces sorties, deux journées banalisées sur le thème « école d'antan » pour les élèves de CE2-CM1 et CM2 le 6 juin et le 3 juillet.

Le 23 juin les futurs élèves de Petite section sont venus à l'école à partir de 17h15, ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune. Les parents et enfants ont été ravis de découvrir les locaux avant la rentrée de septembre.

Musique :

Malgré un changement d'intervenant en musique en cours d'année, des séances ont été dispensées à tous les enfants de la Moyenne section au CM2. Une réflexion est engagée sur le renouvellement ou non de ce projet car à l'heure actuelle il n'y a pas d'intervenant disponible pour l'année prochaine. La possibilité de faire intervenir un intervenant « sport » en remplacement tout au long de l'année est à l'étude par l'équipe enseignante.

Sécurité :

Les gendarmes de Langeais sont venus dispenser une formation aux élèves de CE2-CM1 dans le cadre du permis piéton et une formation en sécurité sur les réseaux sociaux et internet aux élèves de CM2 le 8 juin. Puis ils sont revenus pour le passage des « permis » le 13 et 16 juin.

Visite du collège pour les futurs sixièmes : elle s'est déroulée le 12 juin. Les élèves de CM2 ont pu découvrir la journée d'un collégien . Ils ont pris le bus pour s'y rendre , ont participé aux différents cours de la journée et ont pu également découvrir la cantine. Cette journée en immersion a permis à chacun de se préparer pour sa future rentrée en sixième.

Santé :

- Petite section : contrôle visuel les 31 mars et 7 avril
- MS : visite médicale des 4 ans le 14 avril
- CP : visite médicale des 6 ans le 28 mars
- CM2 : l'infirmière scolaire du collège de Langeais est intervenue dans le cadre du programme « éducation à la sexualité » afin d'évoquer essentiellement les transformations physiques de chacun à la puberté. Les élèves ont pu échanger librement et poser toutes les questions qu'ils voulaient.

Il est également rappelé que les dossiers de PAI à renouveler pour l'année prochaine ont été transmis la semaine dernière dans les cahiers de liaison des enfants concernés. En cas de mise en place d'un nouveau PAI, il faut prendre contact avec la directrice rapidement.

Théâtre :

Le 4 juillet à 17h30 une représentation théâtrale aura lieu par les CE2-CM1 menée par l'enseignante des CE2-CM1 , Mme Gogüe- Deroeck ainsi que par les CM2 avec Mme André-Dervaux. Elle se déroulera dans la salle des fêtes à partir de 17h30.

Piscine : depuis le retour des vacances d'avril, les élèves de CP ont bénéficié de séances de découverte et d'approfondissement du milieu aquatique à la piscine de Luynes. Tous ont énormément progressé. Merci aux parents accompagnateurs. Le projet est reconduit l'année prochaine.

Dictionnaires : l'APE et la mairie offriront comme chaque année un dictionnaire français et un dictionnaire français/ anglais aux élèves de CM2 lors de la fête de l'école.

Randonnée : tous les élèves de l'école participeront le vendredi 7 juin à une « mini » randonnée dans Mazières en compagnie de l'association « Restons jeunes ».

2. Effectifs et organisation pédagogique pour la rentrée 2023-2024

A l'heure actuelle, l'effectif est de 171 enfants pour la rentrée 2023-2024.

La répartition prévue à ce jour est

- | | | |
|--|-----------------|----------------|
| - PS-MS (16-8) avec Mme Guibert | CP : 23 | CM1-CM2 : 7-19 |
| - MS-GS (12-12) avec Mme Hidalgo | CE1-CE2 : 20-6 | |
| - GS-CP (12-10) : 23 avec Mme Lagasque | CE2-CM1 : 14-12 | |

Cette répartition est susceptible d'être modifiée en fonction de nouvelles inscriptions durant l'été. Trois enseignants quittent l'école : Mme André-Dervaux, M.Gogüe-Deroeck et M.Marcuzzi. Nous les remercions pour leur investissement au sein de l'école.

Quatre nouveaux collègues arrivent :

- Mme Ménager prendra en charge la classe des CE2-CM1
- Mme Vatré prendra les élèves de CM1-CM2 sur 3 jours.

Pour l'heure les enseignants nommés sur l'école pour la décharge de direction de Mme Jouillat et le complément de Mme Vatré ne sont pas connus.

3 Travaux et investissements

- Travaux divers : une liste sera adressée à M. Eloy comme avant chaque vacances scolaires.
- Il faudrait prévoir des sonneries différentes à l'interphone du portail afin de pouvoir différencier l'appel téléphonique extérieur à la sonnette du portail ainsi qu'un changement du code.

L'ensemble de l'équipe enseignante tient à remercier les agents communaux qui répondent toujours présents et rapidement à nos demandes tout au long de l'année.

Le début des travaux d'extension de l'école est prévu pour le mois d'octobre 2023. Le projet durera une année et l'école devrait être opérationnelle en janvier 2025.

Le parking restera libre à l'arrière de l'école. La place rose qui sert de récréation ne sera plus accessible aux élèves. Les enseignantes devront réorganiser les horaires de récréations.

La salle du conseil municipal servira de salle pour les CE2-CM1 temporairement.

- investissement : achat de dictionnaires pour la classe de CE1-CE2, un devis est transmis à M. Eloy.

4. Sécurité et absentéisme

Un dernier exercice Alerte-incendie est prévu en cette fin d'année.

Rappel : pensez à signaler toute absence de votre enfant dès que possible soit en laissant un message sur le répondeur soit par mail avant 8h30. Toute absence doit ensuite être justifiée sur un papier libre auprès des enseignantes.

D'autre part, en cas de retard tardif, il est demandé d'emmener son enfant sur le temps de la récréation (10h30) ou la pause méridienne afin d'éviter les gênes systématiques occasionnées par le téléphone dans la classe de Mme la directrice, qui sert également d'interphone.

5. Informations diverses

Élections :

Le vote des représentants des parents d'élèves en 2023 aura lieu comme cette année uniquement par correspondance.

Dossier inscription collègue : il doit être déposé avant le 26 juin 17h30.

Les livrets scolaires (LSU) ont été ou seront distribués aux élèves avant la fin de l'année. Ils doivent être signés par les deux parents et remis rapidement à l'enseignante de la classe avant les vacances scolaires.

Les LSU sont également consultables sur le site « educonnect » après inscription. La mise en place de la signature électronique est prévue en 2024 et permettra d'éviter l'impression « papier » l'année prochaine.

Les services de cantine :

La Mairie revient à deux services au lieu de trois à partir de la rentrée.

Un premier service se déroulera entre 12h -13h10 : maternelle, 12h-12h40 pour CP, CE1, CE2

Un second service se déroulera entre 12h50-13h30 : CE2-CM1-CM2

Coopérative scolaire :

L'école sera affiliée à l'OCCE à partir de septembre. Les dons des familles en début d'année, la vente des photographies scolaires, la subvention mairie (800€) ainsi qu'un don de l'APE (montant à définir) seront reversés directement sur ce compte de la coopérative et servira en totalité à financer les projets pédagogiques de l'équipe enseignante.

Les sorties et projets pédagogiques se feront en fonction de ce budget.

Merci d'avance pour votre générosité.

L'APE conserve ses différentes manifestations.

6. Questions annoncées

- Un parent de l'école a proposé l'idée d'une fresque murale à réaliser sur les murs de l'école. Ce projet doit s'inscrire dans un projet pédagogique avec validation de M. l'IEC de la circonscription. Il doit être réfléchi et préparé à l'avance. Il faut également se renseigner sur le cahier des charges de la commune de Mazières. Les enseignantes veulent que chaque élève puisse y participer. Il faut également budgétiser ce projet et rechercher des financements. L'équipe enseignante fera appel à des conseillers pédagogiques spécialisés en art visuel afin de le préparer.

D'après la Mairie, le projet ne pourrait se concrétiser qu'en 2025. De plus, un projet de réaménagement de la cour du haut est également prévu. Les enseignantes précisent qu'il existe le « Projet NEFLE » (Notre Ecole Faisons-La Ensemble) au sein de l'Education Nationale qui pourrait permettre une concertation entre l'équipe pédagogique et la Mairie.

- Proposition de judo :

Le club de judo de Langeais a proposé d'organiser à l'école une semaine avec des après-midis banalisées afin de faire découvrir le judo aux élèves de Grande section, Cp et CE1 la semaine du 8 mai. Il est rappelé que l'Ecole et l'équipe enseignante ont un devoir de neutralité commerciale et ne peuvent donc pas faire intervenir n'importe qui dans l'école sans réalisation d'un projet bien défini.

Chaque parent a la possibilité de faire découvrir une activité physique, artistique à son enfant en dehors du temps scolaire. Toutefois, il peut être proposé la possibilité d'avoir un intervenant « sport » validé par l'Education Nationale au cours de l'année afin de faire découvrir diverses activités physiques mais sans intention de devoir inscrire son enfant à un club « désigné » par la suite.

- Y aura-t-il un voyage scolaire l'an prochain ?

A l'heure actuelle aucun projet de voyage scolaire n'est prévu pour l'année prochaine.

- Un autre parent de l'école a soulevé la question des 8 élèves de Grande section qui sont dans la classe des de PS-MS cette année (7 PS-12 MS-8 GS) alors que les 21 GS sont avec 6 CE1.

La répartition des élèves est faite au mieux chaque année mais des impératifs d'effectifs maximums dans certaines classes nous oblige parfois à devoir répartir différemment. L'organisation est toujours réfléchi en amont pour le bien-être des élèves.

- Inquiétude des parents de CM1 au sujet des remplaçants.

Une nouvelle enseignante est en charge de la classe des futurs CM1-CM2 à la rentrée prochaine.

- La distribution de solution hydro-alcoolique se poursuivra t-elle l'année prochaine ?

Non, au vu du contexte sanitaire actuel, la distribution au portail le matin est terminée.

7. Dates à retenir et informations complémentaires

- Fête de l'école : le dimanche 2 juillet
- vacances d'été : le vendredi 7 juillet à 16h30
- rentrée des classes : le lundi 4 juillet à 8h35

Fin du conseil d'école à 19h30.